

Note d'orientation à l'usage des instances de coordination nationale

Participation

Annexe 3 – Participation des partenaires techniques et de développement aux instances de coordination nationale

Actualisée en mars 2021

Objet de la présente note d'orientation et public visé

- Cette note d'orientation a pour but d'aider les instances de coordination nationale (ICN¹) à tirer parti de **la coopération des partenaires techniques et de développement**², dont le rôle est essentiel dans le modèle du Fonds mondial.

Définition des partenaires techniques et de développement

- Dans le contexte de la mission du Fonds mondial, la définition des « partenaires » est relativement vaste. Dans le cadre de cette note d'orientation, il s'agit des partenaires présents dans les pays et qui aident ceux-ci à maximiser l'impact des investissements du Fonds mondial. Le terme « partenaires techniques et de développement » regroupe ainsi des organismes techniques, des organisations de développement et des partenaires bilatéraux.
- Ces partenaires peuvent avoir un impact important sur le financement global de la santé et le développement du secteur de la santé. En tant que membres des ICN, ils ont la capacité de nouer des liens solides entre les instances et les organes de coordination de la santé ou des plateformes multisectorielles pertinentes dans le pays.

Principes de la participation des partenaires

- **Conception et coordination des programmes.** Les membres de la circonscription des partenaires qui siègent à l'ICN peuvent aider l'instance à établir des priorités dans les interventions sanitaires en dressant un tableau complet des programmes de santé financés par des donateurs et les pouvoirs publics. Les informations fournies par ces partenaires présents sur place lors de la préparation des demandes de financement permettent d'améliorer la coordination des programmes, d'identifier des synergies et de renforcer l'efficacité en évitant les doublons avec d'autres programmes mis en œuvre dans le pays.
- **Accès à l'assistance technique.** Les partenaires sont une précieuse source d'informations en ce qui concerne le type d'assistance technique disponible à la fois pour renforcer les ICN et pour mettre en œuvre les subventions. Ils peuvent en outre faciliter l'accès à une telle assistance³.

¹ Pour les besoins du présent document, les ICN comprennent également les instances de coordination régionale (ICR), telles que définies dans la [Politique relative aux ICN](#).

² Des conseils généraux concernant la participation aux travaux des ICN figurent dans la [Note d'orientation pour les instances de coordination nationale – Participation active](#).

³ Vous trouverez plus de détails concernant les modalités pour bénéficier de l'assistance technique des partenaires sur la page [Coopération technique](#) du site Web du Fonds mondial.

- **Renforcement du rôle de premier plan de l'ICN.** Les représentants des partenaires ont la capacité de renforcer la position des ICN dans la réponse sanitaire de par la présence de personnels dédiés au sein des instances, qui pourront soutenir les actions de sensibilisation et les efforts déployés pour mobiliser des ressources. Ils transmettent également des informations essentielles sur les pays aux sièges de leurs organisations, ce qui permet aux partenaires bilatéraux et aux organismes techniques de sensibiliser le siège du Fonds mondial aux besoins des pays.

Les facteurs d'un partenariat efficace

- **Solliciter activement les avis** et les commentaires de membres de la circonscription, en particulier dans le cadre d'échanges organisés en dehors des espaces de débat des ICN, à la fois dans le pays et avec les sièges des organisations.
- **Positionnement** : profiter de la présence des partenaires dans d'autres organismes de coordination du secteur de la santé pour établir des liens et assurer une harmonisation avec des actions de santé publique mises en œuvre dans le pays. Tirer parti de la participation des partenaires à la planification multisectorielle du développement au niveau national pour établir des liens avec des initiatives transversales dans la perspective de l'ODD 3. Cela est particulièrement utile dans les situations d'urgence, lorsque toutes les parties prenantes dans le pays travaillent ensemble au renforcement de la riposte nationale à une maladie. Par exemple, tandis que la coordination de la riposte nationale au COVID-19 est menée par des dirigeants publics, celle-ci est soutenue par des plateformes ou des dispositifs mis en place par des partenaires.
- **Profiter de l'expertise** : inviter les partenaires à partager des bonnes pratiques (outils d'amélioration des performances, procédures décisionnelles, outils de suivi des subventions).
- **Rôle diplomatique** : développer des relations avec les partenaires pour permettre à ceux-ci de faciliter et d'influencer une approche stratégique plus intégrée entre tous les partenaires, les pouvoirs publics et la société civile.
- **Partage de l'information concernant les activités de garantie prévues** : lorsque des partenaires techniques et de développement mènent des activités de garantie (études spéciales, enquêtes, examens communs de programmes, analyses de cohortes de patients, vérifications de la qualité des données, évaluations d'établissements de santé, audits, évaluations de systèmes de santé, etc.) qui sont susceptibles de fournir des informations utiles pour garantir la qualité des investissements, ces partenaires sont encouragés à communiquer ces rapports à l'ICN.